

PLENIERE DU 23 OCTOBRE 2006

INTERVENTION SUR LES ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2007

Intervention de Jean-Pierre Girod, pour le groupe des élus Verts

Si la situation financière de notre collectivité régionale permet d'avoir les marges de manœuvre pour répondre à certains défis, notamment la lutte contre le réchauffement climatique, la réduction des gaz à effets de serre, et l'amorce de nouvelles activités économiques, sociales et/ ou solidaires pour anticiper certains changements comme l'après pétrole, nous nous inquiétons de l'état alarmant des finances publiques au niveau national pour accompagner ces mutations prévisibles.

La situation des finances de l'Etat est due aux choix de ce gouvernement qui a privilégié les réformes successives de l'impôt conduisant à une diminution des recettes alors même que la dette publique s'envole. Et bien entendu, c'est la charge de la dette que nous devons supporter et que nos enfants devront en partie payer.

Concrètement, le gouvernement ne peut plus honorer sa signature, par exemple, sur les contrats de Pays ou d'Agglomération, pour des projets importants : lieux de vie, patrimoine,...

De plus, ce gouvernement plafonne, avec sa réforme fiscale, les recettes fiscales des collectivités, bloque toute augmentation des dotations, voire les diminue, sans oublier les nombreux transferts effectués... sans les moyens équivalents. Il est loin le temps de la compensation à l'euro près annoncée par l'ex-Premier ministre Raffarin durant son discours au Zénith de Rouen. La réalité est toute autre. Vous pouvez constater sur le tableau sur les transferts de charges pesant sur le budget régional des différences – 4 517 358 euros mais avec une recette de TIPP de 25,5 millions d'euros qui sera vraisemblablement autour de 21 M euros soit 9 M d'euros de différence.

Transfert des T.O.S. : plus de 10 millions de surcoût à terme pour le Conseil Régional. Et la liste est longue : le Plan Régional de la Qualité de l'Air et le Plan Régional d'Elimination des Déchets Spéciaux. Ces plans n'ont aucun moyen pour fonctionner.

Autre exemple, la bourse des étudiants du domaine social : la dotation ne couvrira que 60 % des montants payés.

Les hôpitaux publics sont tous en déficit : 11 millions d'euros pour le CHR du Havre, plus de 20 millions d'euros pour le CHU de Rouen – Dieppe : 1,5 millions d'euros, Bois-Petit à Sotteville : plus d'un million d'euros, 2,4 millions d'euros pour le centre Hospitalier du Rouvray,...

Le gouvernement diminue sa participation au futur contrat de projets. Alors qu'il affiche une enveloppe de 376 millions d'euros, les crédits sont en réalité artificiellement gonflés par les crédits des agences comme l'ANRU, l'Ademe, l'Agence de l'eau ou de la cohésion sociale, qui n'étaient pas inclus dans le contrat de plan.

Ainsi, le précédent contrat de plan consacrait 15 millions d'euros à l'environnement. Aujourd'hui, les crédits dédiés au chapitre environnement atteignent péniblement les 8 millions d'euros, alors que le gouvernement annonce une enveloppe 48 millions d'euros (en réalité : 11 millions d'euros ADEME – 29 millions d'euros Agence de l'Eau).

Peut-on être satisfait de ce contexte ?

Non. Comment les collectivités pourront développer des projets et impulser des politiques plus écologiques et plus sociales, tout en privilégiant la gestion de proximité ?

Notre responsabilité est d'être en capacité de mener nos politiques grâce à des ressources financières pour une politique territoriale forte, pour des mesures financières qui réduisent nos impacts sur la planète et assure plus de solidarité et d'équité sociale.

La démarche entreprise cette année au sein de la Région pour l'élaboration du SRADT a accentué la nécessité d'avoir une lecture globale des questions environnementales, sociales et économiques.

Pour 2007, la Charte du SRADT va inscrire comme prioritaire les objectifs de préservation, de reconquête et de valorisation du patrimoine naturel et du paysage, des habitats.

L'an prochain, devrait également être conduit un contrat de parc avec le Parc Naturel Régional des Boucles de la Seine Normande, afin de préciser son rôle, ses missions et son financement. Cela permettra de le pérenniser tout en rendant ses actions plus efficaces.

Il faut mentionner à ce sujet la baisse très importante des subventions nationales aux différents Parcs de France, et en particulier pour notre parc normand. Ces subventions représentaient en 2000, 50 % des financements et seulement 20 % en 2006.

Par ailleurs, la thématique énergétique se doit d'être transversale et déclinée dans différents chapitres de notre politique régionale : économie, agriculture, logements HQE sans oublier la formation, la recherche, les lycées, le patrimoine régional ...

On peut d'ores et déjà observer une montée en puissance des projets de réseaux de chaleurs au bois dans les collectivités et, chez les particuliers, la hausse des installations de chauffe-eau solaires et d'appareils indépendants à bois, voire à la biomasse. Les hauts-normands, vous le voyez, sont soucieux de lutter contre l'effet de serre et contre les hausses malheureusement prévisibles du gaz (privatisation, hausse du pétrole,...).

Depuis janvier 2006, pour le solaire : 207 chauffe-eau et 48 systèmes combinés ont été subventionnés auprès des particuliers ; pour les poêles à bois : 67 chaudières et 190 appareils indépendants de chauffage. Et en 2007, plus 50 % pour le ferré avec des nouvelles études ambitieuses : franchissement ferroviaire en estuaire de la Seine, étude de la réouverture de la ligne St Pierre du Vauvray – Louviers – Evreux.

A l'occasion de ces orientations budgétaires, le groupe des élus Verts, souhaite rappeler les résultats du 5^{ème} rapport de l'Institut Français de l'Environnement rendu public, le 17 octobre dernier, sur l'état de l'environnement en France.

Les constats sont toujours préoccupants :

- Mauvaise qualité des eaux. Notre région est dans le rouge ;
- Dépassement régulier des normes autorisées de pollution de l'air, la vallée de Seine est malheureusement témoin de ce constat ;
- Appauvrissement des sols, disparition des prairies, des arbres épars, des haies à cause de l'agriculture intensive très développée en Haute-Normandie ;
- Perte de la biodiversité ;
- élévation de la température + 0,9 ° C. sur le siècle passé ;
- Augmentation de la population exposée aux risques naturels, inondations, ruissellements, marnières, éboulements très présents en Haute-Normandie .

Force est de constater également la timidité des discours et encore plus des actes du gouvernement et de certaines politiques. La plupart des élus refusent d'aborder frontalement toute idée de contrainte nouvelle ou même d'évoquer le changement nécessaire des habitudes, alors que le Groenland perd maintenant 100 milliards de sa mer de glace par an.

Ces orientations budgétaires n'intègrent pas les actions du SRADT, actuellement en cours de finalisation, mais nous attendons une impulsion forte pour un développement soutenable avec plus de transports collectifs, plus de fret ferroviaire et fluvial, une agriculture plus respectueuse de l'environnement, une démarche de Pays et d'Agglomération renforcée et une Haute-Normandie plus humaine.

Nous savons qu'il faudra être vigilant lors de la mise en œuvre des stratégies et nous serons attentifs :

- A la mise en œuvre des actions de l'Agenda 21 régional ;
- Au développement d'activités dans les secteurs de la protection de l'environnement et des énergies renouvelables ;
- A un aménagement du territoire privilégiant la qualité de l'environnement, la qualité de vie, la connexion au très haut débit qui, plus qu'une autoroute, sont des facteurs déterminants pour la décision d'installation des entreprises modernes ;
- A l'organisation d'une agriculture biologique répondant aux besoins des Hauts normands et soucieuse de la préservation des paysages, des sols et de l'eau ;
- Aux aides accordées aux entreprises afin qu'elles soient assorties de contreparties sociales et environnementales pour que les aides régionales ne constituent pas qu'un effet d'aubaine ;
- Au soutien renforcé aux entreprises de l'économie sociale et solidaire, créatrices d'emplois pérennes et non délocalisables ;
- A une formation s'adressant prioritairement aux personnes les plus éloignées de l'emploi.

Notre groupe ne peut que se féliciter, que suite à l'appel à proposition au titre du programme Life Natura 2006 sur 5 projets retenus en France, 2 sont en Haute-Normandie pour préserver la Violette de Rouen et la lunetière de Neustrie, et surtout leurs habitats donc nos paysages. Cela démontre que les dépenses d'intervention en fonctionnement permettent d'être un levier pour obtenir des subsides européens et engager de nouvelles actions.